

Conseil Municipal du 7 octobre 2016 - 20 h30 COMPTE RENDU N°21

PRÉSENTS : C. BILHAC - J. AZAM - F. BONNE - B. DEL ROX - J. DELAVALLEE - A. HUGOL - L. SEIGNOUREL - R.M. SIFFRE - S. SILHOL - P. SOULAIROL - D. ZARAGOZA
ABSENTS excusés : E. BONAFE - J. CASTES - M. De BIASIO - I. SILHOL

01 - Election du secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

Madame Bernadette DEL-ROX est élue secrétaire.

02 - Adoption du P.V. de la réunion du 25 août 2016

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 25 août 2016.

Aucune observation n'est formulée et le PV de la réunion du 25 août est adopté à l'unanimité.

03 – Subventions aux associations

Monsieur AZAM présente au Conseil Municipal des demandes de subventions pour l'année 2016 des aînés du Céressou, et de l'Entente Sportive Cœur d'Hérault.

Il rappelle au conseil les subventions accordées lors de la séance du 25 août 2016.

	2013	2014	2015	Subvention 2016
Entente Sportive Cœur d'Hérault	1400	1400	1400	2000 € sollicité
Aînés du Céressou	700	600	/	600 € sollicité
Syndicat du terroir Pézenas	200	200		200 € accordés
Association Calendreta Garrigua Gignac	100	/	100	100 € accordés

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

- **Entente Sportive Cœur d'Hérault 1700 €**
- **Aînés du Ceressou 600 €**

04 – Délégation de Service Public

Point reporté

05 – Communauté de Communes du Clermontais

- Groupement de commandes télécommunication

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Clermontais (CCC) lance un marché public de télécommunications, qui inclut la téléphonie fixe et mobile ainsi que l'internet fixe et mobile et le matériel associé.

Il présente au conseil un projet de convention relative à la constitution de ce groupement de commandes.

La convention précise que la CCC est désignée coordonnateur, qu'une commission d'appel d'offre composée d'un élu titulaire et d'un suppléant de chaque membre du groupement sera constituée, et que la commune devra participer aux frais afférents au fonctionnement du groupement.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour approuver le projet de convention et désigner un membre titulaire et suppléant pour la commission d'appel d'offre.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Dominique ZARAGOZA membre titulaire et Joël AZAM membre suppléant de la commission d'appel d'offre relative au groupement de commande télécommunication ; approuve la convention à passer avec la communauté de communes du clermontais.

- Observatoire fiscal

Monsieur le Maire présente un courrier de la Communauté de Communes du Clermontais concernant la constitution d'un groupe de travail relatif à l'observatoire fiscal – diagnostic fiscal 2015.

Ce diagnostic concerne divers aspect et caractéristiques du territoire communautaire :

- Diagnostic physique (état des lieux et informations sur la population, géographie)

- Diagnostic des ménages (informations sur les contribuables et analyse de la TEOM, TH, TF)
- Diagnostic économique (analyse des impôts des entreprises)

Il précise que la commune doit faire connaître à la communauté si elle souhaite intégrer ce groupe de travail, et dans ce cas nommer un membre titulaire et suppléant.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Christian BILHAC membre titulaire et François BONNE membre suppléant de l'observatoire fiscal.

06 – Régime indemnitaire 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau relatif au régime indemnitaire 2016 des agents communaux, et indique que l'enveloppe budgétaire s'élève à un montant de 12 544.68 €.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le régime indemnitaire présenté.

07 – Rénovation logiverts

Monsieur HUGOL rappelle au Conseil Municipal qu'il a approuvé le projet de rénovation des logiverts dans sa séance du 11 juin 2015. Les travaux à envisager s'élèvent à 54 867 € HT.

Il informe que la commune a obtenu des subventions du conseil départemental de 16460 € et du conseil régional de 10973€.

Afin de ne pas perdre le bénéfice de cette aide la commune est tenue de commencer les travaux rapidement.

De plus, un démarrage rapide des travaux permettrait des locations au printemps.

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le commencement des travaux début janvier 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer un groupe de travail afin de lancer les travaux début janvier 2017.

08 – Rapport groupe scolaire

Monsieur AZAM présente le rapport du groupe scolaire 2015/2016 concernant les dépenses et les recettes, de l'école, de la cantine, de la garderie et des activités périscolaires.

Ecole	Dépenses 113 936.53 €	Recettes 3 935.93 €
Cantine	Dépenses 29 230.58 €	Recettes 21 555.71 €
Garderie	Dépenses 13 446.82 €	Recettes 7 096.95 €
Périscolaire	Dépenses 56 459.76 €	Recettes 24 946.62 €

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport du groupe scolaire 2015/2016.

09 – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau et assainissement 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau et assainissement 2015 de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité de l'eau et assainissement 2015.

10 - Informations au Conseil Municipal :

Décisions du Maire

a) Déclaration d'Intention d'Aliéner

23/09/2016 Vente par M David DEVOST d'une maison d'habitation située 14 rue des claires à M Frédéric AMADOU

20/09/2016 Vente par M et Mme GONZALEZ Jeanne, Solange, Marie Jeanne et René d'un terrain à bâtir situé Lotissement les Cerisiers lot 2 (acqureur non communiqué)

20/09/2016 Vente par la société TFI d'un terrain à bâtir situé lotissement Victorin Bernard lot 4 à M Patrice MAFIOLLI

08/09/2016 Vente par M Maxime CAMBEFORT d'une maison d'habitation située 6 rue du grl Pouget à Mme Audrey HAFNER

08/09/2016 Vente par la société TFI d'un terrain à bâtir situé lotissement Victorin Bernard lot 5 à M Anthony PAGES et Mme Cynthia SALVADOR

08/09/2016 Vente par la société TFI d'un terrain à bâtir situé lotissement Victorin Bernard lot 1 à Mme Jocelyne GAVARRY

08/09/2016 Vente par Mme Karine ANDREU d'une maison d'habitation située 2 bd Notre Dame des Buis à Mme Florence SOULAIROL

08/09/2016 Vente par Mme Marie-Thérèse NOIR d'une maison d'habitation située 3 rue du grl Pouget à M Nicolas NEGRE

12/08/2016 Vente par M HONSECK Klaus d'une maison d'habitation situé bd Alphonse Daudet à M DANGLETERRE

12/08/2016 Vente par M Georges ROLLAND d'un terrain à bâtir situé lieu-dit les Cabanisses à M Jean-François CAMBON et Mme Candy ACCARIES

12/08/2016 Vente par Mme Anny SOULIER d'un terrain à bâtir situé lieu-dit le Peyral à Mme Brigitte MAURIN

26/07/2016 Vente par M Timothy CHAPMAN de terres situées lieu-dit Caussalignada à Créapaysage

b) Autres Décisions

Néant

11- Questions diverses

Cessions de terrains

Monsieur le Maire présente au Conseil les procès-verbaux de délimitation concernant les parcelles suivantes :

- La parcelle B113 58a60ca appartenant à M PANCRAZI Francis sera découpée en 2 lots 50a44 et 8a16ca pour la commune de PERET
- La parcelle C 187 49a60ca appartenant à Mme VILLALONGA Roselyne née ARNAUD sera découpée en 2 lots 48a79ca et 81ca pour la commune de PERET
- La parcelle C 1296 20a80ca appartenant à Indivision ESCURET/GAUDIN sera découpée en 2 lots 18a93ca et 1a87ca pour la commune de PERET

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les cessions présentées pour un montant de 1€ le m².

Mise à jour tableau voies communales

Monsieur le Maire présente au Conseil un courrier de la préfecture de l'Hérault stipulant que la commune a la possibilité de mettre à jour la longueur de la voirie communale, sachant que 30% du montant de la Dotation de Solidarité Rurale est fonction de la longueur de la voirie classée dans le domaine public communal.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'effectuer une mise à jour du tableau des voies communales et de le présenter lors d'une prochaine séance du conseil.

La secrétaire
Bernadette DEL-ROX

Le Maire
Christian BILHAC